

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE  
Séance du 30 septembre 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le trente septembre, à dix-neuf heures trente, les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune de SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ (Isère), dûment convoqués le vingt-quatre septembre deux mil vingt-cinq se sont réunis en séance ordinaire, salle du conseil en Mairie, sous la présidence de Madame GUILLOT, Présidente du CCAS.

**PRESENTS** : Magali GUILLOT, Murielle SALCEDO, Christiane GAUTHIER-MEYER, Corinne GALLIEN (arrivée à 19h36), Geneviève FOUGERONT, Thierry VERGER, Jeannine LIABEUF, Eliane PAVIOT, Pascale HERAUD, Edith BOUTILLIER, Cécile BRIEL.

**POUVOIRS** : Sylviane TURCHETTI donne pouvoir à Geneviève FOUGERONT.

**ABSENTS** : Isabelle FAYOLLE, Christophe VAGINAY, Patrick MASAT, Christophe FAVRE, Henri MEYER

**Secrétaire de séance** : Christiane GAUTHIER-MEYER.

Nombre de membres en exercice : 17 Présents : 11 Votants : 12
--

**DEL 2025 19 Aide financière**

**(Votée à l'unanimité)**

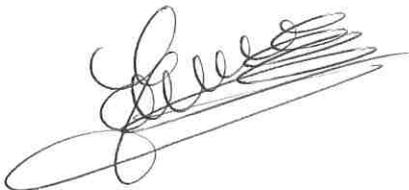
L'assistante sociale des HORTENSIAS, Etablissement de santé mentale sur Bourgoin Jallieu sollicite une aide financière pour une personne isolée. La personne bénéficie de l'AAH et au vu de la précarité des ressources, elle sollicite le CCAS pour une facture d'électricité d'un montant de 96.82€.

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide d'octroyer l'aide financière de 96.82€ directement au fournisseur d'électricité.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour copie conforme au registre le 02/10/2025

La secrétaire  
Christiane GAUTHIER-MEYER



La Présidente du CCAS,  
Magali GUILLOT

